



## Pension alimentaire pour un enfant majeur

Par **drako34**, le **25/11/2011** à **22:22**

Bonjour,

j ai un fils qui a eu 18 en aout 2011,or je l ai complètement perdu de vue depuis 3 ans suite a des problèmes familiaux. récemment je suis passé devant le jaf, afin de savoir ce que je devai faire de la pension ? le jaf m a dit que je devai continuer à payer la pension !meme si l enfant est désormais majeur, étant donné qu il est tjrs à la charge de sa mère, mais avec des justificatifs. à ce jour je n ai rien reçu de sa mère concernant ces justificatifs du mode de vie de mon fils? dois je continuer à payer ? mon fils ne me parle plus.... il a disparu avec sa mere ,je ne sais ou ? merci de la réponse que vous m apporterez! bien à vous

Par **cocotte1003**, le **25/11/2011** à **23:36**

Bonjour, ce n'est pas parce qu'il ne vous parle plus, qu'il refuse de vous voir que vous pouvez arreter la pension. Tant qu'il est à la charge de sa mere vous devez payer. Sachez bin que meme si sa mere produit les justificatifs, il vous faudra saisir le JAF pour qu'il suspende la pension. Comment payez vous cette pension ? à votre dernier passage devant le jaf, sa mre a bien du données ses coordonnés, envoyez lui une LRAR lui demandant les justificatifs. Si elle prend la lettre mais ne vous envoie rien, il vous faut ressaisir le JAF pour les obtenir. Sachez aussi que la pension ne pourra pas etre saisi avant deux mis de non paiement, mais passer ce délai les frais de saisie seront à votre charge, cordialement

Par **drako34**, le **26/11/2011** à **10:11**

merci de votre réponse. j ai envoyé une lettre rar à sa mère environ deux semaines apres etre passé devant le jaf avec elle. j ai eu l accusé récéption, mais à ce jour je n ai rien reçu de justificatifs! pour le paiement de la pension, je la régle par virement mensuel directement à mon fils depus sa majorité donc. je pense que début janvier 2012, si je n ai tjrs pas de justificatifs, je resaisirai le jaf.... mais ca vat encore prendre 9 mois d attente..... par contre à partir de décembre 2011, j ai suspendu le virement. on verra si quelqu un se manifeste. merci pour tout bien à vous